



FONDS DE COMMERCE A CEDER

SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE



PROCEDURE :

LJ : ROCAMORA SAS

JUGEMENT DE LJ : 20 Décembre 2024

MANDATAIRE JUDICIAIRE : SELARL GM

CONTACT : Téléphone : 04.92.28.03.94

Courriel : etude@mj-gm.fr

Vente au visa de l'article L.644-2 du Code de commerce (Liquidation judiciaire simplifiée)

FONDS DE COMMERCE : Boulangerie - Pâtisserie

ADRESSE : La Grandasse RN85 06460 ESCRAGNOLLES

ENSEIGNE : « les douceurs d'escagnolles »

ORIGINE DE PROPRIETE : Création

CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE (Année2023) : 151.818,00 €

DELAI POUR FAIRE OFFRE JUSQU'AU : Jusqu'au Vendredi 31 Janvier 2025 à 12h00

PRIX MINIMUM SOUHAITE : 60.000,00 euros

BAIL :

DUREE : Jusqu'au 31/05/2026

LOYER : 646,88 € Hors Taxes et Hors Charges/mois outre 50 € de provision sur charges/mois

DEPOT DE GARANTIE : 1 mois de loyer HT et Hors Charges

DESTINATION DES LOCAUX : Boulangerie -Pâtisserie – Snack - Pizzeria

SUPERFICIE : 74,70 m²

CONDITIONS POUR FAIRE OFFRE :

DELAI : Jusqu'au 31 Janvier 2025 à 12h00 en l'étude de MOUGINS

PRIX MINIMUM : 60.000,00 euros

PIECES A TRANSMETTRE :

- Attestation bancaire de financement de l'acquisition envisagée,
- Versement (chèque remis à l'encaissement, chèque de banque ou virement) de 10% du prix, conservé par la liquidation judiciaire en cas de défaillance de la part de l'acquéreur après que son offre ait été retenue.
- Copie de la pièce d'identité de la personne physique acquéreuse ou des dirigeants de la personne morale acquéreuse,
- Extrait d'immatriculation et statuts de la personne morale acquéreuse,
- Attestation d'absence de lien de parenté ou d'alliance avec les dirigeants et associés de la SAS ROCAMORA.
- Attestation de l'offrant précisant qu'il se porte acquéreur en connaissance de cause des nécessaires remises en état des locaux et remises en état et/ou renouvellement de matériels pour que l'activité puisse reprendre et qu'il en fait son affaire personnelle.

L'ensemble des frais, honoraires et droits relatifs aux actes et formalités de cession est à la charge de l'acquéreur retenu.